
Le parcours identitaire des Métis du Canada: évolution, dynamisme et mythes

Sylvie LeBel, étudiante à la maîtrise
Département d'histoire
Université Laval

Le concept de francophonie canadienne renvoie habituellement à un ensemble de communautés caractérisées par certains traits communs – langue, histoire, combat pour leur survie – et par une relation particulière avec le Québec. Bien que possédant maintenant leur propre parcours sociohistorique, les Franco-Manitobains, les Acadiens et les Franco-Ténois partagèrent durant plus d'une centaine d'années le rêve d'une nation canadienne-française d'un bout à l'autre du pays et ce, jusqu'à la « rupture » avec le Québec dans les années 1960. Les Métis, quoique souvent assimilés à cette grande entité, suivirent pourtant une route divergente. Tout comme les colons canadiens-français, ils étaient majoritairement francophones et catholiques lors de leur installation dans l'Ouest au XIX^e siècle. D'ailleurs, une partie de leurs descendants parlent toujours le français aujourd'hui. Cependant, les composantes de leur identité furent toujours mixtes et il en a résulté un ensemble unique, distinct des autres groupes francophones du Canada. Les élites canadiennes-françaises les inclurent malgré tout dans leur projet de nation, mais jamais les Métis ne se sont déclarés Français, Canadiens français, Amérindiens ou Britanniques. Ils avaient toujours désiré être libres et indépendants et composer une « nouvelle nation » qui évoluerait selon ses propres règles.

Les définitions multiples de ce que sont les Métis au XIX^e siècle révèlent toute la complexité de leur parcours identitaire. Il y a ce que les Métis eux-mêmes disent être, leur définition du « Nous », et ce

que les autres, « Eux », en disent. Le caractère relationnel des distinctions ethniques a été bien établi depuis les travaux de Fredrick Barth durant les années 1960 (Barth, 1995). Selon lui, l'ethnicité ne se manifeste pas dans l'isolement social et géographique d'une collectivité, mais bien dans ses relations avec les autres. De plus, l'ethnicité n'est pas hermétique et immuable, mais perméable et sujette aux changements. Les frontières entre les communautés, bien que toujours maintenues, ne regroupent pas nécessairement les mêmes ensembles de personnes au fil du temps. Les critères d'appartenance à ces ensembles peuvent évoluer au gré des circonstances (Poutignat et Streiff-Fenart, 1995 : 134-136).

C'est en nous appuyant sur ces deux aspects de l'ethnicité que nous aimerions explorer le parcours identitaire des Métis du Canada en général et de groupes particuliers dans certains cas. Premièrement, en revenant sur les périodes marquantes de leur histoire – qui sont aussi des moments clés sur le plan identitaire – il est possible d'entrevoir le changement dans les critères d'appartenance au groupe ainsi que la mouvance de ses frontières ethniques. Deux grandes époques se distinguent – du début du XIX^e siècle jusqu'aux années 1960, puis de là jusqu'à aujourd'hui – pendant lesquelles le sentiment identitaire métis a subi de profondes mutations. Deuxièmement, l'examen de la perception des Autres, ici le reste du Canada et ses différentes composantes, permettra de constater que la définition extrinsèque d'un groupe ne coïncide pas toujours avec celle que ses membres en donnent. Le cas de Louis Riel, choisi parmi les symboles identitaires métis, servira à illustrer les utilisations paradoxales du mythe et de l'identité métis.

LES MÉTIS VUS DE L'INTÉRIEUR : UNE IDENTITÉ CHANGEANTE

En Amérique, le terme Métis renvoie généralement à toute personne ayant des origines mixtes, habituellement amérindiennes et européennes. Toutefois, dans le contexte canadien, il réfère historiquement à un groupe précis, soit les Métis de l'Ouest et leurs descendants. Cependant, il existe bien évidemment des Métis ailleurs au Canada. Au recensement de 2001, 292 310 personnes se sont déclarées Métis, dont 43 % provenaient de provinces autres que

le Manitoba (19 %), la Saskatchewan (15 %) et l'Alberta (23 %), associées traditionnellement aux Métis de l'Ouest¹. Ces gens de la côte ouest (15 %), des trois territoires (1 %) ², du Québec (5 %), de l'Ontario (17 %) et des Maritimes (5 %) sont des descendants de Métis ou encore des Indiens sans statut³. Un certain flou existe autour du concept de Métis. En fait, la collectivité qu'il désigne a varié dans le temps, même si son appellation n'a pas changé.

Cette évolution s'est réalisée en deux moments principaux, marqués chacun par deux processus distincts. Du XIX^e siècle jusqu'au milieu du XX^e siècle, il y a naissance et affirmation d'une nouvelle identité métisse, puis sa négation suite à l'échec des Rébellions. À partir des années 1960, une nouvelle recherche d'identité se produit, marquée d'abord par l'ouverture ou l'agrandissement des frontières ethniques du groupe, puis par leur fermeture après la *loi constitutionnelle de 1982*.

DE LA NAISSANCE D'UNE IDENTITÉ À SA NÉGATION

Les origines des Métis sont communément retracées dans l'Ouest canadien du XIX^e siècle. Pourtant, le phénomène de métissage est beaucoup plus ancien. Selon l'expression consacrée, il aurait débuté neuf mois après que les premiers Européens aient mis le pied en Amérique. Comment expliquer la prise de conscience d'une identité singulière chez un groupe spécifique de Métis dans les Prairies alors qu'elle n'apparaît pas chez les autres Métis d'Amérique du Nord ? En fait, tous ces gens auraient suivi des destins différents, certains s'intégrant à l'un de leurs groupes d'origine, d'autres formant des collectivités distinctes :

-
1. Statistique Canada, Recensement de 2001.
 2. Il s'agit du Yukon, des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut.
 3. Aujourd'hui, un Métis n'a pas nécessairement le statut d'Indien, car il n'est pas reconnu comme Indien selon la *Loi sur les Indiens*. Par contre, les Indiens sans statut ne sont pas tous des Métis. Par exemple, jusqu'en 1985, les femmes amérindiennes qui mariaient un Indien sans statut ou un non-autochtone perdaient leur statut.

Over time, and in different areas, people of mixed ancestry have grown up and lived out their lives in a vast variety of circumstances, leading them and their descendants to be categorized and to classify themselves by many different criteria (Brown, 1987 : 136).

En Acadie et en Nouvelle-France, des hommes européens s'unirent à des femmes amérindiennes et, ensemble, donnèrent naissance à des enfants métis dès le XVII^e siècle. Dans les Maritimes, des Basques et des Bretons venant pêcher sur les côtes rencontrèrent des Micmacs et des Malécites, tandis qu'en Nouvelle-France, les marchands et les coureurs des bois se lièrent à des Amérindiennes saulteuses (Ojibway) et cries (McMillan, [1988] 1995 : 293). Au-delà du simple désir d'avoir une compagne, les coureurs des bois y trouvaient aussi une alliée économique indispensable. Ces unions leur permettaient d'entrer dans un vaste réseau de contacts par la famille et le groupe de chasse de la femme, leur garantissant ainsi un accès aux fourrures. Encore plus important, cela rendait possible la survie, la femme effectuant toutes les tâches nécessaires à la vie en forêt et au travail des peaux, en plus de servir d'interprète (McMillan, [1988] 1995 : 294). Les descendants de ces couples ne formèrent pourtant pas un groupe distinct et cela, en partie en raison de la politique française. Dans le but de créer et de maintenir en Amérique une seule nation, la France encourageait Français et Amérindiens à s'unir politiquement et économiquement contre un ennemi commun, l'Anglais ; elle allait même jusqu'à promouvoir les mariages mixtes. En effet, la traite devait assurer l'avenir de la colonie, mais la population devait aussi croître (Dickason, 1985 : 28). Ainsi, les enfants métis de la Nouvelle-France et de l'Acadie s'identifièrent la plupart du temps à l'un ou l'autre de leur groupe d'origine, souvent à celui autochtone, plus souple sur le plan social. La même chose se produisit à la Baie d'Hudson autour des postes de traite où les marchands anglais prirent également des femmes amérindiennes (Brown, 1987 : 137).

Des groupes relativement distincts de Métis se formèrent lorsque les autorités commencèrent à s'opposer au métissage et que la traite se déplaça un peu plus à l'ouest, autour des Grands Lacs. En se regroupant et en s'unissant entre eux, les Métis prirent conscience qu'ils partageaient un certain nombre de caractéristiques issues de leur héritage commun, l'une d'elles étant leur participation essentielle au

commerce des fourrures. Il y aurait alors eu, autour des Grands Lacs, la naissance d'une société distincte (McMillan, [1988] 1995 : 294). Par contre, ni ces Métis ni ceux de la Nouvelle-France ou de la Baie d'Hudson ne développèrent une conscience identitaire débouchant sur un projet national comme le firent les Métis de l'Ouest plus tard.

Vers la fin du XVIII^e siècle et au début du XIX^e siècle, la traite se déplaça encore davantage vers l'ouest, entraînant les Métis avec elle. C'est à ce moment qu'ils s'installèrent dans la province actuelle du Manitoba. Traditionnellement, on a expliqué l'émergence d'une conscience identitaire chez les Métis de l'Ouest par les actions de la North West Company. En effet, alors que des terres furent accordées par sa rivale, la Hudson's Bay Company, pour la fondation d'une colonie en plein cœur des territoires où chassaient les Métis, se répandit chez ces derniers l'idée que ces terres leur appartenaient et que l'arrivée des colons en signifiait la perte. L'idée d'une « nouvelle nation » aurait alors émergé, une nation héritière des terres laissées vacantes par les Amérindiens disséminés par les maladies et les guerres. En 1816, les Métis, équipés par la North West Company, affirmèrent leurs droits lors de la Bataille de Seven Oaks (Morton, 1978 : 28-30). C'est cette rencontre brutale qui aurait planté le germe identitaire d'une nation métisse.

Bien que le rôle joué par la North West Company ne puisse être remis en cause dans la gestation de l'identité métisse, plusieurs chercheurs en atténuent aujourd'hui la portée. En effet, selon cette explication quelque peu ethnocentrique, les Métis n'auraient pu, seuls, prendre conscience de leur caractère distinct; ils n'auraient été que des acteurs passifs, victimes de la concurrence entre deux grandes compagnies (Sawchuk, 1978 : 24). D'autres facteurs sont maintenant considérés : l'isolement géographique et social des Métis par rapport à l'Est durant un demi-siècle et, surtout, le partage d'un mode de vie et d'une histoire commune qui s'était tissée au fil des ans et des affrontements avec les Sioux, la Hudson's Bay Company ou tout autre étranger sur leur territoire (Burley, Horsfall et Brandon, 1992 : 33-34).

Dès les premières décennies du XIX^e siècle les Métis de l'Ouest possédaient une conscience d'être différents et ils avaient décidé de l'affirmer devant le reste du Canada. L'ethnie métisse avait à cette

époque des caractéristiques propres. Le terme Métis s'appliquait alors aux personnes d'origines amérindienne et française avant tout, de langue française et de religion catholique. Celles-ci étaient habituellement nomades et participaient au commerce des fourrures en s'occupant du transport de marchandises. Cependant, d'autres Métis cohabitaient avec eux, de petits agriculteurs souvent, descendants d'Amérindiennes et de marchands anglais, écossais et irlandais, tous protestants, de la Baie d'Hudson et qui s'étaient joints aux Métis francophones lors de leurs déplacements vers l'Ouest. Des tensions existaient entre les deux groupes, mais les historiens croient que la pratique de l'intermariage ainsi que des activités réalisées en commun contribuaient à les atténuer (McMillan, [1988] 1995 : 296).

Sur le plan socioculturel, la première moitié du XIX^e siècle est souvent qualifiée d'« âge d'or » pour les Métis de l'Ouest. À cette époque, une sorte de culture « classique » se serait formée, associée surtout aux francophones. La chasse au bison était une de leurs activités principales et elle aurait grandement contribué à maintenir les sentiments nationalistes au sein du groupe. En effet, la chasse était extrêmement bien organisée, comportant des règles strictes dictées par un conseil, sorte d'ancêtre du gouvernement provisoire mis en place plus tard lors des Rébellions des années 1860 et 1880. L'utilisation de plusieurs langues – anglaise, française et amérindiennes – ainsi que l'apparition concomitante du méchif, une langue alliant des structures du français et du cri représentèrent d'autres éléments marquants. Des vêtements européens et amérindiens aux couleurs contrastées, avec des motifs floraux en broderie de soie, en plumes et en perles, ainsi que la ceinture fléchée rouge traditionnelle dite de l'Assomption formaient eux aussi des traits culturels permettant de reconnaître les Métis (Burley, Horsfall et Brandon, 1992 : 35-36). La danse, dont la Gigue de la Rivière Rouge (*Red River Jig*), mélangeant des éléments autochtones, français et écossais, accompagnée par un violoneux caractérisaient les nombreuses fêtes chez les Métis. L'esprit de famille et le sens de l'égalité, de la liberté et de l'individualisme leur étaient aussi typiques (Harrison, 1985 : 19, 26-27).

Bref, l'identité métisse née au XIX^e siècle, se caractérisait par un mode de vie marqué par la chasse au bison et la participation à la

traite au sein duquel se fondaient des éléments empruntés aux cultures d'origine. « *It is this integration of diverse behaviours into a distinctive conceptual whole that results in Métis habitus, and which serves to identify Métis ethnicity* » (Burley, Horsfall et Brandon, 1992 : 39). Lorsque l'intégrité de cet ensemble se trouva menacée par l'arrivée d'agents extérieurs, la conscience nationale, déjà présente en germe se transforma en certitude (Dickason, 1985 : 31).

La « nouvelle nation » métisse qui s'affirma en 1816 vécut dans un isolement relatif jusque dans les années 1860 alors que se mit en branle le projet fédératif dans l'est du Canada. Grâce au nouveau chemin de fer, des colons arrivèrent en grand nombre et submergèrent progressivement les Métis. Chez ces derniers, selon les mots de Fernand Dumont, « le sentiment national s'exacerbe quand survient l'agression extérieure ; il ne parvient pas à donner à la nation des fondations qui lui permettraient de se confirmer dans la longue durée » (Dumont, 1997 : 438). Les Métis réagirent, mais la désintégration de leur nation naissante semblait inévitable, étouffée par le projet de « nation canadienne ». Nous ne retracerons pas ici tous les événements ayant marqué les rébellions de la Rivière Rouge au Manitoba en 1869 ni ceux de Batoche en Saskatchewan en 1885. Il suffit de rappeler que la résistance des Métis fut écrasée par les troupes fédérales en 1885, que leur meneur Louis Riel fut exécuté et que les droits territoriaux auxquels ils aspiraient ne leur furent qu'au mieux partiellement reconnus par un système de « scrip » déficient⁴. Beaucoup de Métis se déplacèrent donc et se dispersèrent dans les Prairies par la suite (Harrison, 1985 : 39-46).

4. Suite à l'entente conclue en 1870 entre le Canada et la Grande-Bretagne pour l'acquisition de la Terre de Rupert et en réponse aux demandes de reconnaissance du droit ancestral des Métis au territoire, « le gouvernement [par l'entremise de la Commission des certificats de Métis] offrit aux Métis des certificats ou « scrips » leur donnant droit à une parcelle de terre définie. La délivrance des certificats fut marquée par des complications administratives et de la fraude, de sorte que moins de 1 000 Métis réussirent à conserver des droits sur ne serait-ce qu'une part des 1 400 000 acres » revendiqués (http://www.archives.ca/02/0201/17_f.html).

Après ces événements s'ensuivit une période difficile marquée par la pauvreté et des mauvaises conditions de vie. Rejetés autant par les sociétés amérindiennes que blanches, les Métis de l'Ouest devinrent des « non-peuples », sans statut particulier reconnu par le gouvernement, vivant en marge des villes et n'occupant que de petits emplois. Puisque l'accès à l'éducation et à une meilleure situation économique leur était interdit, certains Métis choisirent de renier leur origine autochtone et de mettre de l'avant leur qualité de francophone catholique afin de s'intégrer à la société dominante. D'autres rejoignirent des communautés amérindiennes dans le Nord et signèrent avec le gouvernement des traités leur garantissant certains avantages en échange de leurs titres indiens (McMillan, [1988] 1995 : 305). La période allant de 1885 jusqu'aux années 1960 en est une de négation de l'appartenance au groupe métis, comme si la fierté d'être et de s'affirmer Métis n'existait plus.

Ce changement peut être interprété à l'intérieur du cadre conceptuel établi par Raymond Breton pour comprendre les francophonies minoritaires, un cadre qui conviendrait, selon l'auteur, à n'importe quelle minorité se retrouvant dans une situation d'appartenance multiple (Breton, 1994 : 59-69). Ce cadre comporte trois dimensions d'identification au groupe que l'individu peut exprimer de différentes façons, positives ou négatives. La dimension pragmatique ou utilitaire est la première dimension. La deuxième est la dimension d'interdépendance et la troisième, le partage d'un héritage culturel distinct. Ce qu'il y a d'intéressant dans le modèle de Breton, c'est qu'il n'est pas figé, il recouvre toute la gamme des comportements possibles face à la collectivité et n'exclut pas qu'un même individu ou un groupe d'individus puisse changer de comportement au cours de son existence. C'est pourquoi ce modèle nous semble utile pour tenter d'expliquer le changement d'attitude chez les Métis de l'Ouest.

Devant l'adversité et le rejet, les individus ne virent plus aucun avantage à s'identifier comme Métis. La dimension pragmatique ou utilitaire de cette appartenance fut jugée négativement par la plupart d'entre eux. Ils rejetèrent alors la collectivité métisse. Plusieurs changèrent d'ailleurs de nom pour éviter la discrimination (Harrison, 1985 : 64). L'influence du « Eux » sur l'identité est ici bien évidente.

À l'inverse, ils considérèrent que c'était l'identification à la collectivité française qui pouvait leur apporter davantage. L'interdépendance même fut perçue comme nuisible, comme si le fait de s'identifier à d'autres Métis pouvaient défavoriser la réussite sociale et économique. Certains, s'étant intégrés à la société dominante, rejetèrent d'ailleurs d'autres Métis ayant conservé leur mode de vie traditionnel (Sealy et Lussier, 1975 : 139). Enfin, bien que Riel restait très présent dans les mémoires, les Rébellions constituèrent un échec dans l'histoire de la collectivité, un héritage peut-être gênant à partager à partir de la fin du XIX^e siècle.

OUVERTURE ET FERMETURE : LA SOUPLESSE DES FRONTIÈRES MÉTISSÉS

La période difficile pour les Métis de l'Ouest se poursuit jusqu'au milieu du XX^e siècle. Bien que plusieurs d'entre eux s'intégrèrent à la vie occidentale des provinces nouvellement formées au tout début du XX^e siècle, d'autres en restaient toujours exclus. Toutefois, durant les années 1930, quelques meneurs émergèrent et s'efforcèrent de mobiliser leurs semblables. En Alberta par exemple, la première convention de l'Association des Métis d'Alberta et des Territoires du Nord-Ouest eut lieu en 1932 et la Commission Ewing enquêta sur les conditions de vie des Métis de la province en 1935. Des organisations se formèrent dans les autres provinces également, mais il était difficile de réunir dans des organismes les Métis jaloux de leur indépendance. De plus, le manque de fonds demeurait un problème constant (Harrison, 1985 : 97-99, 104-106).

Après la Seconde Guerre mondiale, alors que la pauvreté et la ségrégation des Métis persistaient, ils se mobilisèrent⁵. Les Métis furent d'abord représentés au niveau fédéral par le Conseil national indien jusqu'en 1968, puis ils s'écartèrent des Amérindiens pour former leur propre association nationale, le Conseil national des

5. Ce phénomène s'inscrivait aussi dans la montée du féminisme et des mouvements de contestation chez les minorités, particulièrement aux États-Unis où les Amérindiens et les Noirs s'organisaient et revendiquaient des droits.

autochtones du Canada, qui représentait aussi les Indiens sans statut (Sawchuk, 1998 : 32). En se regroupant pour militer sous la même bannière, les Métis et les Indiens sans statut espéraient ainsi avoir davantage d'ascendant auprès des autorités. Joe Sawchuk, qui a travaillé dans l'organisation des Métis du Manitoba durant les années 1970, affirme que l'individu a le choix de s'intégrer au groupe dominant ou encore

he can join with others in emphasizing ethnic identity in an attempt to develop a more economically and politically viable position in the society (Sawchuk, 1978 : 73).

Évidemment, l'influence du groupe dépendait aussi de son poids démographique : plus les Métis seraient nombreux à revendiquer, plus les possibilités de se faire entendre seraient grandes. Ainsi a-t-on assisté à un phénomène d'ouverture des frontières, c'est-à-dire que davantage de gens pouvaient se dire Métis à partir des années 1960.

The Metis of the twentieth century constitute an ethnic group which in order to survive as a unit has had to shift its boundaries considerably to include many people who originally would not have been considered members (Sawchuk, 1978 : 14).

Autrement dit, les critères d'identification au groupe métis changèrent dans le temps. Au XIX^e siècle, le terme Métis regroupait essentiellement les Métis de la Rivière Rouge et leurs descendants. Au milieu du XX^e siècle, le terme était toujours le même, mais l'ensemble qu'il désignait s'était élargi jusqu'à inclure toute personne ayant des origines mixtes. Ainsi, le Conseil national des autochtones du Canada représentait-il autant les Métis que les Indiens sans statut de l'est et de la côte ouest du Canada, mais qui n'avaient pas nécessairement de liens avec l'histoire de Rivière Rouge. Ils n'avaient en commun que leurs origines amérindiennes et leur condition de défavorisés. Cette ouverture de l'identité métisse traduisait surtout une volonté et une action politiques. Les frontières ethniques apparaissent ainsi comme un concept pouvant être manipulé, une stratégie que les associations métisses avaient bien comprise.

À la même époque, leurs dirigeants politiques présentèrent consciemment l'héritage des Métis « traditionnels » de l'Ouest comme celui de tous les Métis du Canada. Cela répondait à un besoin de rassembler toutes les personnes possédant des origines mixtes : « *It provided a strong image around which to rally to establish both an identity and a sense of self-worth* » (Nicks, 1985 : 111). Le drapeau métis, brandi pour la première fois en 1816 lors de l'attaque des Métis sur la colonie, devint en 1976 le drapeau officiel de tous les Métis du pays. La ceinture fléchée traditionnelle devint l'emblème officiel de l'Association des Métis et des Indiens sans statut de l'Ontario en 1978 (Redbird, 1980 : 48 ; voir aussi Racette, 1987 : 30). Louis Riel fut perçu comme la figure emblématique sur laquelle pouvait se construire le legs métis et abondamment utilisé par de multiples groupes régionaux sur des affiches et lors de commémorations. Pour se donner davantage de force et une identité plus convaincante, « *the modern Metis are rapidly adopting, in a modern context, as many symbols of the traditional Metis lifestyle as possible* » (Redbird, 1980 : 48).

Depuis 1982 toutefois, un changement majeur s'est opéré sur les plans organisationnel et identitaire. Le Conseil national des autochtones du Canada a longtemps exercé des pressions au niveau fédéral pour que soient reconnus les droits des Métis et des Indiens sans statut. Dans la Constitution de 1982, les Métis, au même titre que les Inuit et les Amérindiens, ont vu leurs droits reconnus en tant que peuple autochtone du Canada. Dès 1983, les Métis se sont séparés des Indiens sans statut pour fonder leur propre organisation nationale, le Ralliement national des Métis, et ils ont resserré les critères d'identification à leur groupe. Une nouvelle phase a alors débuté dans le parcours identitaire des Métis, une phase de fermeture. Aujourd'hui, contrairement aux années 1960 et 1970, n'est pas métis qui veut. Le Ralliement national des Métis considère qu'un Métis doit être un descendant des Métis de l'Ouest. Certaines associations provinciales, manitobaine et albertaine entre autres, vont même plus loin. Les Métis doivent être en mesure de prouver leur origine si nécessaire, être acceptés comme tels par les autres et descendre de Métis admissibles au programme de « scrip » du gouvernement de l'époque (Sawchuk, 1998 : 23). Alors qu'au départ,

Métis et Indiens sans statut formaient un groupe de pression partageant les mêmes intérêts, la reconnaissance constitutionnelle d'une partie de ce groupe a entraîné sa fragmentation. Cette redéfinition de l'identité métisse correspond à une stratégie politique, apparemment dans le but de préparer une revendication importante à propos de titres sur des terres dans l'Ouest. Ce qu'il y a d'également remarquable, c'est la façon dont une définition provenant de l'extérieur, dans ce cas-ci l'État canadien, a eu un impact profond sur la dimension ethnique du groupe (voir Sawchuk, 1985).

La culture et les traditions de la Rivière Rouge sont aussi devenues au fil du temps celles de beaucoup d'Indiens sans statut et de Métis au Canada, dépassant le cadre des revendications. Au plan individuel, plusieurs s'identifient réellement comme Métis, même s'ils ne descendent pas des Métis de l'Ouest, et ils adoptent volontiers les symboles hérités du XIX^e siècle et des Rébellions. C'est surtout le sentiment d'interdépendance, toujours selon le modèle de Breton, qui inciterait les gens à s'identifier aux Métis de l'Ouest. Ils perçoivent que l'amélioration de leur vie, de leurs conditions économiques, sociales et politiques serait peut-être facilitée par une action collective (Breton, 1994 : 63). En même temps et sans qu'il y ait contradiction, l'identification aux Métis de l'Ouest paraît aussi utilitaire ou pragmatique, car « la modernité ferait que les activités et événements collectifs ethniques, tout comme les religieux, seraient vus et utilisés comme des biens de consommation » (Breton, 1994 : 63). Se dire Métis, ou s'identifier à n'importe quelle autre minorité ethnique riche de traditions et de symboles, serait aujourd'hui populaire, enrichissant et bien vu. Quelques-uns déplorent toutefois cet état de cause. Certains parlent d'un « impérialisme culturel » que l'héritage de la Rivière Rouge exercerait sur les autres traditions métisses ailleurs au Canada et qui masquerait leurs particularités. Par exemple, le festival annuel *Back to Batoche* s'adresse à tous les Métis, mais fait de l'Ouest leur seul foyer historique et culturel, ce qui est faux. Bien que cet héritage serve de pont entre les communautés, les Métis du Canada entier devront développer dans l'avenir une conscience collective basée sur de nouvelles valeurs dans un contexte moderne (Redbird, 1980 : 50). De même, les chercheurs, dont les travaux ne portaient que sur Louis Riel et les Rébellions

renforcissant ainsi la primauté de la culture métisse héritée de l'Ouest, redécouvrent aujourd'hui la spécificité des autres cultures métisses de l'est et de la côte ouest du pays (Nicks, 1985 : 105).

LES MÉTIS VUS DE L'EXTÉRIEUR : LA PLURALITÉ DU MYTHE RIEL

Vues de l'intérieur, les frontières du groupe métis apparaissent donc comme modifiables au gré des besoins et permettant aux gens de les franchir dans les deux directions. À l'extérieur, il y a les Autres de qui on se différencie, ceux qui ne sont pas Nous. Ces Autres entretiennent une relation ambivalente par rapport à l'identité métisse, exerçant une influence parfois considérable sur la définition interne du groupe. Cette dynamique s'exerce de différentes manières selon que les groupes soient francophones, anglophones ou amérindiens. Tous ces gens empruntent des éléments à l'identité métisse et jouent avec ses frontières, souvent pour leur propre profit.

Le personnage de Louis Riel compte parmi les symboles les plus significatifs du bagage identitaire métis canadien. Emblème d'abord des Métis de l'Ouest, il est devenu un symbole fort pour une multitude de groupes et même un héros national. Pourtant, lors de sa pendaison en 1885, une déchirure profonde entre francophones et anglophones marqua le pays. Si Riel était déjà un héros pour les Canadiens français à cette époque, il en était tout autrement pour les Canadiens anglais. Pour les premiers, Riel était un défenseur de la langue française et du catholicisme. Si des rébellions avaient eu lieu dans l'Ouest, c'était en raison du fanatisme des Anglais et non à cause des Métis. Pour les seconds, le gouvernement provisoire instauré par Riel était illégitime, tout comme l'exécution d'un colon orangiste. Riel était un traître et devait être exécuté selon la loi. Dans les histoires du Canada ou de l'Ouest écrites par des anglophones à cette époque et jusque vers les années 1950, les héros étaient les soldats, les explorateurs, les marchands et la Northwest Mounted Police⁶. Attaché à la Couronne, le Canada anglais voyait dans Riel

6. Laquelle deviendra en 1990 la Royal Canadian Mounted Police ou Gendarmerie royale du Canada.

un obstacle à la civilisation et à l'expansion britannique (Owram, 1982 : 319-322).

Ces interprétations apparemment irréconciliables furent construites dans un contexte particulier de conflits à l'échelle nationale. À une époque où les élites du Canada français rêvaient d'une nation francophone et catholique d'un bout à l'autre du pays, la résistance des Métis représentait l'opposition de toute la nation canadienne-française au protestantisme et aux projets anglais. Pourtant, les Métis, bien que conscients de leurs racines, souhaitaient fonder un peuple distinct de ceux de leurs ancêtres anglais, français, cris ou saulteurs. De plus, même si les principaux acteurs des Rébellions furent francophones et catholiques, de nombreux Métis anglophones et protestants ainsi que des Amérindiens des Prairies y participèrent. Mais ces faits restaient souvent dans l'ombre au Canada français et, peu importe si les Métis combattaient d'abord pour leur propre survie, il suffisait aux dirigeants et intellectuels canadiens-français qu'ils aient été francophones et catholiques pour faire de Riel un martyr, quitte à taire sa « folie » messianique. Les vraies raisons du conflit étaient déformées et certains symboles propres aux Métis se voyaient confisqués par d'autres (Owram, 1982 : 319-322).

Dans les années 1930 et 1940, quelques historiens, dont Marcel Giraud et George Stanley, commencèrent à interpréter les Rébellions et le personnage de Louis Riel dans un autre cadre que celui des confrontations Québec/Ontario ou francophones/anglophones. Mais ces ouvrages n'eurent que peu d'impact (Owram, 1982 : 324-325). Ce n'est qu'après la Seconde Guerre mondiale que Riel devint progressivement un héros national. Les luttes contre le racisme et l'exclusion s'intensifiant, les Canadiens jetèrent un regard nouveau sur ce groupe minoritaire de leur propre pays ayant lutté pour sa survie. C'est surtout lorsqu'il cessa d'être représenté comme un Canadien français catholique que Riel acquit du prestige auprès des anglophones. Stanley par exemple l'avait représenté comme un autochtone défendant ses droits. De plus, depuis la Seconde Guerre mondiale, l'appartenance au Commonwealth s'effritait, alors que s'accroissaient les relations avec les États-Unis. Comme ailleurs dans le monde, la culture américaine envahissant le Canada amena avec elle ses héros de l'Ouest par l'intermédiaire de la radio, des jour-

naux, des bandes dessinées et du cinéma. Les Canadiens de l'Ouest, par besoin de se différencier de cette culture américaine et pour s'opposer à la domination économique et culturelle de l'Est du pays, adoptèrent Riel comme « leur » héros, symbole de leur identité régionale nouvellement née dès la fin du XIX^e siècle (Owram, 1982 : 325, 330).

Déjà le symbole de la lutte entre francophones catholiques et anglophones protestants, Riel devint en plus le symbole de l'injustice de l'Est envers l'Ouest, du mauvais traitement des autochtones par l'Occident et finalement, le défenseur de toute minorité. Le combat des Métis se transforma en symbole de la lutte anti-impérialiste et de la résistance au capitalisme américain. « *Riel had become a sort of northern Che Guevara searching for the people's socialist utopia on the Northern plains* » (Owram, 1982 : 328). Par ailleurs, l'association de Riel avec les idées de la gauche est devenue chose courante aujourd'hui. Il est vu comme un opposant au racisme et à l'impérialisme, et comme un combattant pour l'égalité raciale et sociale ainsi que pour l'autodétermination. En réalité, les idées qu'il exprima dans plusieurs de ses écrits ne peuvent aucunement être associées à la gauche. Attaché au parti conservateur, Riel sympathisait plutôt avec les ultramontains et les meneurs catholiques dans le monde. Thomas Flanagan a démontré comment il se rapprochait même de la droite réactionnaire de l'époque (Flanagan, 1986 : 222-227). Ces images de Riel, « icône de la gauche », n'existent que pour des raisons idéologiques contemporaines, elles ne sauraient être corroborées par les faits.

Riel est aujourd'hui devenu un mythe à l'échelle nationale. Au Canada anglais, il est une sorte de libérateur, un emblème qui différencie le pays des États-Unis (Flanagan, 1986 : 220). Au Québec, il constitue toujours un personnage remarquable. Lors du centenaire de sa pendaison en 1985, le président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, Gilles Rhéaume, parlait du « meurtre » et de l'« assassinat » de Louis Riel, réclamant du gouvernement du Québec sa réhabilitation et assimilant encore historiquement les Métis à la nation canadienne-française (Rhéaume, 1985). Toutefois, l'attention des historiens s'étant davantage concentrée à l'intérieur des frontières de la province du Québec depuis une quarantaine d'années, peu de nouvelles études y ont été publiées à son sujet

depuis les années 1950 (Owram, 1982 : 332). Par contre, pour les francophones hors Québec, il demeure un point de ralliement identitaire. Dans le théâtre de l'Ouest, par exemple, Riel et le combat des Métis représentent la propre lutte des Franco-Manitobains, une sorte de « cérémonie de reconnaissance d'identité commune », selon Ingrid Joubert. Montrer la résistance des Métis sur scène servirait « à cristalliser les ressentiments des Franco-Manitobains, à galvaniser leur courage et à leur créer une âme collective » (Joubert, 1996 : 214). En même temps, un certain révisionnisme parcourt ce théâtre, montrant les combats intérieurs de Riel et son déséquilibre mental. Au lieu d'un combattant héroïque, il est dépeint comme une victime de la pression, son destin symbolisant l'aliénation collective de son peuple. Il existe donc une diversité de façons dont le mythe est représenté et cela correspond pour les Franco-Manitobains « à la complexité d'une situation vécue par une minorité en quête d'une identité » (Joubert, 1996 : 217).

Toutefois, les rebuffades envers certains révisionnistes montrent bien jusqu'à quel point le mythe de Riel est devenu sacré. L'historien Flanagan créa une controverse lorsqu'il prit position contre le pardon de Riel à la fin des années 1970. Certains demandèrent même sa destitution de ses fonctions universitaires et le considèrent comme un raciste (Miller, 1988 : 7). Dans l'historiographie plus récente, une certaine tendance à atténuer les positions jugées extrémistes – particulièrement celles de l'Ontario qui, en 1885, réclamait haut et fort la condamnation du traître – se laissait deviner, comme s'il existait aujourd'hui, au Canada, un désir de se racheter envers le passé et Riel (voir Silver, 1988). Ce sentiment de culpabilité s'apparente à celui que les Canadiens éprouvent envers les Amérindiens. Ainsi le gouvernement fédéral, celui-là même qui avait condamné et exécuté Riel, a-t-il déposé, en 1997, un projet de loi visant à le réhabiliter et à le reconnaître comme un des « Pères de la Confédération »⁷.

7. Voir [http : //www.parl.gc.ca/36/1/parlbus/chambus/house/bills/private/C-213/C-213_1/361152bF.html](http://www.parl.gc.ca/36/1/parlbus/chambus/house/bills/private/C-213/C-213_1/361152bF.html)

* * *

Les frontières ethniques des Métis du Canada ne sont pas demeurées celles de la communauté formée de descendants de coureurs des bois et d'Amérindiennes des Grands Lacs qui se sont installés dans l'Ouest dans la première moitié du XIX^e siècle. Leur mode de vie unique, leur culture matérielle ainsi que les événements qui ont marqué leur existence provoquèrent la naissance d'un sentiment identitaire singulier et puissant. Cependant, les traits spécifiques aux Métis – les motifs floraux, la langue et la chasse au bison par exemple – ne se sont pas maintenus, ils relèvent aujourd'hui du folklore. En fait, l'héritage culturel des Métis de l'Ouest constitue une sorte de réservoir de symboles et de traditions avec lequel leurs descendants entretiennent des relations parfois négatives lorsqu'il devient synonyme d'échec et de discrimination, parfois positives lorsqu'il devient mobilisateur et créateur d'avenir. De même, selon l'évolution du contexte sociopolitique, les frontières du groupe autorisé à partager cet héritage culturel s'ouvrent ou se ferment. Les divisions ethniques et les critères d'appartenance au groupe apparaissent ainsi malléables et perméables.

La définition de ces critères par les membres d'un groupe se fait habituellement à l'intérieur de la dichotomie du Nous par rapport au Eux, c'est-à-dire le reste du Canada, qu'il soit francophone, anglophone ou amérindien. Au fil des ans, le Canada a emprunté et intégré certains de leurs symboles identitaires confirmant l'idée de Barth (1995) que les cultures ne peuvent se former dans l'isolement et sans une interaction essentielle entre groupes. Étrangement, le Canada est encore réticent aux demandes de ses minorités et les Métis constituent encore aujourd'hui un groupe défavorisé. Pourtant, tout comme le principe de défense des minorités, Louis Riel, devenu un héros national, fait partie intégrante de l'identité canadienne. Le Canada a ainsi établi avec les Métis une relation paradoxale de rejet social, mais d'inclusion symbolique.

Le mythe de Louis Riel ne correspond toutefois pas à une seule vision nationale ; c'est un mythe fractionné, une mosaïque de récits biographiques et historiques qui correspondent aux intérêts de ceux qui s'en réclament. Il n'est national que parce que tous les groupes ethniques ou culturels du Canada, qu'ils soient métis, francophones,

anglophones, amérindiens ou autres, peuvent s'y identifier et il contient ainsi à lui seul toute la mosaïque canadienne. Il représente d'une certaine façon la première tendance identitaire canadienne dont parle Nicolas van Schendel (1994 : 102) : l'identité mosaïque dans laquelle se juxtaposent territorialement et socioculturellement plusieurs ethnies et nationalités. Aucun autre symbole ne semble appartenir à autant de gens différents au Canada. Cela ne serait-il pas dû à la nature même de l'identité des Métis, c'est-à-dire une identité composée dès le départ d'origines diverses ? Van Schendel (1994 : 114) définit l'identité des Métis du XIX^e siècle comme étant « d'ethnicité plurielle et de nationalité singulière ». Il l'associe à une deuxième tendance identitaire canadienne, celle d'une identité métisse qui se développerait en marge de l'identité mosaïque. À l'époque, les Métis auraient été de « nouveaux Canadiens » qui intégraient la diversité ethnique du Canada, la « pluricanadianité », tout en affirmant néanmoins le caractère singulier de leur être métis. Devant la difficulté contemporaine à penser le Canada et à retrouver un sens à la canadienité, la voie tracée par les Métis il y a plus de 100 ans est peut-être une solution : être à la fois pluriel et singulier.

Références

- Barth, Fredrick (1995), « Les groupes ethniques et leurs frontières », dans Philippe Poutignat et Jocelyne Streiff-Fenart (dir.), *Théories de l'ethnicité*, Paris, PUF, p. 203-249.
- Breton, Raymond (1994), « Modalités d'appartenance aux francophonies minoritaires : essai de typologie », *Sociologie et sociétés*, 26, 1, p. 59-69.
- Brown, Jennifer S.H (1987), « The Métis : Genesis and Rebirth », dans Bruce Alden Cox (dir.), *Native People, Native Lands. Canadian Indians, Inuit and Metis*, Ottawa, Carleton University Press, p. 136-147.
- Burley, David V., Gayel Horsfall et John D. Brandon (1992), *Structural Considerations of Métis Ethnicity. An Archaeological, Architectural, and Historical Study*, Vermillion, The University of South Dakota Press.
- Dickason, Olive Patricia (1985), « From "One Nation" in the Northeast to "New Nation" in the Northwest: A Look at the Emergence of the Métis », dans Jacqueline Peterson et Jennifer S.H. Brown (dir.), *The New Peoples: Being and Becoming Métis in North America*, Lincoln (NE) et Winnipeg (Man.), University of Nebraska Press et University of Manitoba Press, p. 19-36.
- Dumont, Fernand (1997), « Essor et déclin du Canada français », *Recherches sociographiques*, 38, 3, p. 419-467.
- Flanagan, Thomas (1986), « Louis Riel : Icon of the Left », *Délibérations et mémoires de la Société royale du Canada*, Cinquième Série, t. 1, p. 219-228.
- Harrison, Julia D. (1985), *Metis. People Between Two Worlds*, Vancouver, The Glenbow-Alberta Institute et Douglas & McIntyre.
- Joubert, Ingrid (1996), « Le Passé a-t-il de l'avenir devant lui? Bilan du théâtre francophone de l'Ouest canadien », *Theatre Research International*, 21, 3, p. 208-218.
- McMillan, Alan D. ([1988] 1995), *Native Peoples & Cultures of Canada*, Vancouver, Douglas & McIntyre.
- Miller, J.R. (1988), « From Riel to the Métis », *Canadian Historical Review*, LXIX, 1, p. 1-20.
- Morton, A.S. (1978), « The New Nation, The Métis », dans Antoine S. Lussier et D. Bruce Sealy (dir.), *The Other Natives: the Metis*, t. 1: 1700-1885, Winnipeg (Man.), Éditions Bois-Brûlés et Manitoba Métis Federation Press, p. 27-37.

- Nicks, Trudy (1985), « Mary Anne's Dilemma: The Ethnohistory of an Ambivalent Identity », *Canadian Ethnic Studies*, XVII, 2, p. 103-114.
- Owram, Douglas (1982), « The Myth of Louis Riel », *Canadian Historical Review*, LXIII, 3, p. 315-336.
- Poutignat, Philippe, et Jocelyne Streiff-Fenart (dir.) (1995), *Théories de l'ethnicité*, Paris, PUF.
- Racette, Calvin (1987), *Flags of the Métis*, Régina (Sask.), Gabriel Dumont Institute.
- Redbird, Duke (1980), *We are Métis. A Métis View of the Development of a Native Canadian People*, Willowdale, Ontario Métis and Non Status Indian Association.
- Rhéaume, Gilles (1985), « Le centenaire de Louis Riel ». *L'Action Nationale*, LXXIV, 6, p. 583-590.
- Sawchuk, Joe (1978), *The Métis of Manitoba: Reformulation of an Ethnic Identity*, Toronto, Peter Martin Associates Limited.
- Sawchuk, Joe (1985), « The Métis, Non-Status Indians and the New Aboriginality: Government Influence on Native Political Alliances and Identity », *Canadian Ethnic Studies*, XVII, 2, p. 135-146.
- Sawchuk, Joe (1998), *The Dynamics of Native Politics. The Alberta Métis Experience*, Saskatoon (Sask.), Purich Publishing (coll. Purich's Aboriginal Issues Series).
- Sealy, D. Bruce, et Antoine S. Lussier (1975), *The Métis: Canada's Forgotten People*, Winnipeg, (Man.), Métis Federation Press.
- Schandel, Nicolas van (1994), « L'identité métisse ou l'histoire oubliée de la canadienité », dans Jocelyn Létourneau (dir.) et Roger Bernard (coll.), *La question identitaire au Canada francophone: récits, parcours, enjeux, hors-lieux*. Sainte-Foy, PUL (coll. Culture française d'Amérique), p. 101-121.
- Silver, A.I. (1988), « Ontario's Alleged Fanaticism in the Riel Affair », *Canadian Historical Review*, LXIX, 1, p. 21-50.